

Nouvelles jurisprudences sur le site leg.ch TF (VD) 29.08.2019, NE 27.09.2018, GE 14.05.2018

Harcèlement sexuel et licenciement au retour
de congé maternité.

- Au sommaire de cette Newsletter, vous trouverez deux affaires résumées sur le site www.leg.ch/jurisprudence, l'une vaudoise ([TF VD 29.08.2019](#)) et l'autre neuchâteloise ([NE 27.09.2018](#)) portant sur un harcèlement sexuel commis par un supérieur hiérarchique en partie hors du lieu de travail, via SMS et Internet. Dans les deux cas, la preuve des actes importuns a été apportée, notamment, grâce à des témoignages indirects et des captures d'écran smartphones.
- Une troisième affaire ([GE 14.05.2018](#)) porte sur un licenciement discriminatoire au retour d'un congé maternité à Genève. Dans ce canton, pour l'année 2018, le greffe du Tribunal des prud'hommes indique que 60 % des causes « LEg » étaient liées à une grossesse ou une maternité.